



Sous la présidence du Premier secrétaire

L'USFP accueille à Tanger le 2^{ème} Congrès international du Réseau "MENA-Latina"

Page 4

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10767

LUNDI 30 MARS 2026

Driss Lachgar : Les commerçants, les professionnels du secteur et les artisans constituent le pilier de l'économie. C'est en toute logique que l'USFP défend leurs droits

Le Premier secrétaire tire la sonnette d'alarme sur des pratiques susceptibles de nuire à l'égalité des chances lors des prochaines échéances



Page 2

Driss Lachguar : *Les commerçants, les professionnels du secteur et les artisans constituent le pilier de l'économie. C'est en toute logique que l'USFP défend leurs droits*

Le Premier secrétaire tire la sonnette d'alarme sur des pratiques susceptibles de nuire à l'égalité des chances lors des prochaines échéances

Actualité

Dans son discours prononcé lors du 2ème congrès national du secteur itihadi des commerçants, des professionnels du secteur et des artisans tenu en fin de semaine dernière au Complexe Moulay Rachid de la jeunesse et de l'enfance à Bouznika, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a tiré la sonnette d'alarme sur des pratiques susceptibles de nuire à l'égalité des chances lors des prochaines échéances, appelant à des élections plus transparentes et plus justes pour tous les Marocains.

«Les mêmes scènes se répètent: le président et les institutions signataires s'assoient devant les caméras, et la scène est diffusée à la télévision pour faire croire qu'un parti particulier a réalisé les projets, que ce soit dans la santé, l'agriculture ou d'autres secteurs», a-t-il martelé. Et d'ajouter: «Et puis on prétend que toutes les garanties d'intégrité des élections sont assurées».

Driss Lachguar s'est interrogé sur le devoir des responsables après leur nomination par S.M le Roi, soulignant qu'ils doivent faire face à cette situation et la soulever au sein du gouvernement. Il a ajouté qu'il aurait été nécessaire, pendant cette période préélectorale, que les ministres cessent ces inaugurations et l'utilisation des moyens de l'Etat.

Le dirigeant itihadi a exprimé son indignation en déclarant qu'on est arrivé à solliciter certains présidents de régions et de conseils pour présenter des projets uniquement dans le but de les mettre en scène à la télévision, afin de faire croire qu'un parti particulier en est à l'origine. Il a indiqué qu'il est difficile de parler d'élections honnêtes face à de telles pratiques, qu'il juge pro-



fondément préoccupantes.

En parlant de la social-démocratie, Driss Lachguar a évoqué les récentes mutations du discours politique marocain, en soulignant que certaines parties, après les Directives Royales concernant la protection sociale et la couverture sanitaire suite à la pandémie de Covid-19, ont commencé à chanter les louanges de la social-démocratie qui était et reste la référence de l'USFP.

Et le dirigeant itihadi d'ajouter non sans ironie: «Il est frappant de constater que tout le monde l'a adoptée... Même ceux qui, hier encore, chantaient les louanges du libéralisme et disaient que celui qui veut éduquer ses enfants doit payer de sa poche, et que celui qui veut se soigner doit payer, parlent aujourd'hui de la social-démocratie».

«Nous devons nous méfier de cette falsification et de cette manipulation», a-t-il fait savoir.

Driss Lachguar a par ailleurs rappelé qu'au niveau international, l'USFP est présent aux côtés des partis sociaux-démocrates à travers le monde, de l'Amérique latine à l'Asie, en passant par l'Europe et l'Afrique, pour défendre les causes nationales.

A rappeler que le président du Syndicat national des commerçants et des professionnels du secteur, Nabil Nouri, a ouvert les travaux de ce congrès par une allocution dans laquelle il a souligné le rôle vital de cette catégorie dans le tissu économique et social national.

Il a indiqué que le congrès s'inscrit dans la dynamique que connaît l'USFP et son ouverture à toutes les catégories

de la société.

Il a affirmé que les commerçants et les professionnels du secteur ont toujours été présents dans les étapes les plus importantes de l'histoire du Maroc, depuis le mouvement national, la lutte pour l'indépendance et le retour de Feu Mohammed V de l'exil, jusqu'à la lutte pour la démocratie et la justice, et la défense des intérêts de cette catégorie vitale de la société.

Nabil Nouri a également souligné que le Syndicat national des commerçants et des professionnels du secteur a contribué pendant des décennies à la défense de leurs droits et de leurs aspirations économiques et sociales.

Il a ensuite abordé les grands défis auxquels le secteur est confronté aujourd'hui, à savoir les effets de la crise économique mondiale, les fluctuations quotidiennes des prix, la concurrence déloyale, l'expansion des grandes surfaces et des marques étrangères, ainsi que les risques liés au commerce électronique et aux marchés informels. Il a affirmé que tous ces facteurs exigent des mesures gouvernementales claires pour accompagner et protéger le secteur.

Nabil Nouri a conclu son allocution en insistant sur la nécessité d'élaborer une vision et une stratégie claires quant à leurs objectifs, répondant aux revendications et aux besoins des commerçants et des professionnels du secteur, reflétant leur importance économique et sociale, tout en renforçant les capacités humaines et logistiques du secteur pour garantir la continuité de son rôle vital dans le tissu national et protéger ses intérêts face aux défis croissants.

Eliás Rayane



11^{ème} Sommet de l'OEACP

Nasser Bourita met en avant, à Malabo, la Vision Royale d'une coopération Sud-Sud fondée sur le partenariat et la solidarité agissante



Le Maroc a réaffirmé, samedi à Malabo, son engagement indéfectible en faveur d'une coopération Sud-Sud renouvelée, fondée sur le partenariat et la solidarité concrète, conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Intervenant devant les Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), dont le Maroc est l'Invité d'honneur pour ce 11^e Sommet, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, a souligné que "sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le Maroc a fait le choix stratégique, cohérent et irréversible de son ancrage à l'Afrique et à la coopération Sud-Sud".

M. Bourita a précisé que ce choix n'est pas "un slogan, mais une doctrine qui préfère le partenariat à l'assistantat; qui dépasse les cadres bilatéraux exclusivistes vers une vision diversifiée, intégrée et dynamique des partenariats; et qui érige le partenariat économique en levier de souveraineté".

Le ministre a mis en avant la philosophie qui guide l'action du Royaume, citant les paroles du Souverain devant le 28^e Sommet de l'Union Africaine en 2017 : "Ma vision de la coopération

Sud-Sud est claire et constante : Mon pays partage ce qu'il a, sans ostentation".

Dans ce cadre, M. Bourita a dressé un bilan de la coopération marocaine avec les pays frères d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il a ainsi rappelé que depuis 1999, le Royaume a conclu "plus de 1607 accords de coopération, dont beaucoup ont été signés lors des 52 Visites Royales en Afrique".

S'agissant de la formation des étudiants, le ministre a indiqué que plusieurs milliers de bourses d'études sont offertes par le Royaume aux étudiants de ces pays frères, précisant que "près de 19.400 étudiants de ces pays sont actuellement boursiers et en cours de formation au Maroc" et que le Royaume a formé, à ce jour, "plus de 40.220 lauréats" originaires des pays membres de l'OEACP.

En matière de sécurité alimentaire, enjeu crucial pour ces nations, M. Bourita a souligné que la coopération du Royaume fournit annuellement aux pays des Caraïbes des fertilisants, tandis qu'avec les pays d'Afrique, "lors de la seule année 2022, ce sont près de 200.000 tonnes qui ont été offertes et 364.000 tonnes ont été livrées à tarif préférentiel".

Revenant sur le contexte de ce 50^e anniversaire de l'Organisation, le ministre a estimé que le paradigme qui a présidé à la naissance du Groupement

ACP "aura vécu", expliquant que "le monde qui l'a vu naître a changé", et soulignant que "les Accords de Samoa en ont déjà pris acte".

M. Bourita a salué, à cet égard, la transformation engagée par l'OEACP, affirmant que l'organisation "moderne n'est pas – et n'a jamais été – un 'ghetto' géopolitique", mais qu'elle est "tout au contraire, une des formes institutionnelles les plus abouties de la coopération Sud-Sud".

Le ministre a, en outre, mis en lumière les initiatives structurantes lancées par Sa Majesté le Roi, à l'instar du projet du Gazoduc Africain Atlantique, décrit comme "une artère vitale reliant treize pays africains, de l'Ouest au Nord, créant un espace de prospérité partagée". Il a également évoqué l'Initiative Royale pour l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, affirmant que "ces Initiatives Royales transforment des contraintes géographiques en opportunités économiques réaffirmant que notre développement se construit par l'interdépendance et non par l'isolement".

M. Bourita a présenté les trois piliers de l'approche marocaine en matière de coopération Sud-Sud : la valorisation du potentiel endogène, le dépassement des approches uniformes au profit de partenariats sur mesure, et la recherche de l'impact humain et de la durabilité.

Face aux mutations profondes de

l'ordre mondial, M. Bourita a appelé à ce que l'OEACP devienne "la voix collective qui défend un nouvel ordre économique plus sécurisé, une gouvernance climatique qui ne sacrifie pas le développement, et une paix fondée sur le respect mutuel et la coopération concrète".

L'Accord de Samoa, a-t-il ajouté, "doit être mis en œuvre non comme un simple mécanisme de transfert de ressources, mais comme un cadre stratégique où l'OEACP affirme son autonomie de décision et sa capacité à négocier d'égal à égal avec ses partenaires historiques".

En conclusion, le ministre a réaffirmé la disponibilité totale du Royaume à œuvrer aux côtés de ses partenaires. "Fidèle à l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc est prêt. Prêt à partager son expérience; prêt à mobiliser son savoir-faire; et prêt à unir ses forces aux vôtres pour bâtir un monde multipolaire actif, où le Sud pèse de tout son poids démographique, économique et stratégique", a-t-il déclaré.

La cérémonie d'ouverture du Sommet a été marquée par la passation de la présidence de l'Angola à la Guinée Équatoriale, en présence de nombreux Chefs d'État et de Gouvernement, ainsi que des représentants des organisations internationales et des partenaires stratégiques de l'OEACP.

Sous la présidence du Premier secrétaire

L'USFP accueille à Tanger le 2^{ème} Congrès international du Réseau "MENA Latina"



Dans une démonstration éclatante de son ancrage internationaliste et de son engagement en faveur du dialogue entre les peuples, l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) s'apprête à accueillir le deuxième Congrès international du Réseau «MENA-Latina», les 31

mars, 1^{er} et 2 avril 2026, dans la ville de Tanger.

C'est le Premier secrétaire, Driss Lachgar, qui présidera la séance d'ouverture de ce congrès de haute tenue internationale, aux côtés de figures de premier plan du mouvement socialiste mondial, en l'occurrence la présidente de l'Union interna-

tionale de la jeunesse socialiste, la coordinatrice générale du Réseau MENA-Latina, la secrétaire générale des Jeunes socialistes européens, ainsi que la coordinatrice générale des Femmes socialistes européennes.

Une composition qui traduit, à elle seule, la portée et l'ambition de cette rencontre, à savoir rassembler autour d'une même table les forces progressistes et socialistes des deux rives de la Méditerranée, du Moyen-Orient et d'Amérique latine.

Loin de se cantonner à des échanges protocolaires, ce congrès ambitionne d'engager des débats de fond sur les grandes questions qui agitent la scène internationale. Les quelque 40 participants, représentant près de 40 organisations issues d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, du bassin méditerranéen et d'Amérique latine, planteront leurs réflexions au cœur des enjeux contemporains les plus brûlants:

Les conflits armés et les voies de la paix ;

Les flux migratoires et la solidarité internationale ;

La jeunesse face aux mutations du monde ;

La criminalité internationale dans un contexte de bouleversements politiques et économiques profonds.

Des thématiques qui résonnent avec force dans un monde en pleine recomposition, et qui confirment la vocation de l'USFP à porter, au-delà des frontières na-

tionales, une vision progressiste, humaniste et solidaire.

Au-delà des débats, ce congrès marquera une étape institutionnelle décisive pour le Réseau MENA-Latina, avec l'élection de nouveaux coordinateurs internationaux et la constitution d'un nouveau Bureau exécutif. Cette recomposition organisationnelle traduit la volonté des membres du réseau de consolider leur coordination et de développer des programmes d'action communs sur les dossiers d'intérêt partagé.

Le choix de Tanger — ville-symbole de l'ouverture, de la diversité et du dialogue entre les cultures — n'est pas anodin. Il confirme le rôle de l'USFP en tant qu'acteur incontournable de l'Internationale socialiste et sa capacité à mobiliser, depuis le Maroc, des forces progressistes à l'échelle planétaire.

Ce deuxième congrès du Réseau MENA Latina s'annonce comme un moment fort de convergence des gauches mondiales, et un signal clair adressé à toutes celles et à tous ceux qui croient que la solidarité internationale reste le meilleur rempart contre les dérives et les injustices globales.

L'USFP renouvelle ainsi, avec panache, son engagement séculaire: celui d'un parti ouvert sur le monde, porteur de valeurs universelles, et déterminé à peser dans les grands débats de son temps.

Le Maroc prolonge sa participation au partenariat pour la recherche et l'innovation en Méditerranée

Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont signé, vendredi à Bruxelles, un accord prolongeant la participation du Royaume au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA) pour la période 2025-2027.

L'accord, en vertu duquel le Maroc contribuera à hauteur de 6,6 millions d'euros sur cette période, a été signé par l'ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de l'UE, Ahmed Reda Chami, et par le directeur général de la recherche et de l'innovation à la Commission européenne, Marc Lemaître, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Azzedine El Midaoui et de la Commissaire européenne aux Startups, à la recherche et à l'innovation, Ekaterina Zaharieva.

La signature a été précédée d'une rencontre bilatérale entre M. El Midaoui et Mme Zaharieva, axée sur la coopération entre le Maroc et l'UE en matière de recherche et d'innovation.

PRIMA est la plus importante initiative de recherche et d'innovation dédiée à la région méditerranéenne. Ce programme soutient des projets collaboratifs qui s'attaquent

à des défis majeurs tels que la rareté de l'eau, l'agriculture durable et la résilience des systèmes alimentaires.

Grâce à PRIMA, les institutions de recherche, les universités, les start-ups et les innovateurs sont encouragés à collaborer au-delà des frontières, favorisant ainsi l'échange de connaissances et le développement de solutions concrètes aux défis communs de la Méditerranée.

Dans une allocution à cette occasion, M. El Midaoui a indiqué que cet accord s'inscrit pleinement dans la dynamique de coopération privilégiée et de partenariat stratégique entre le Maroc et l'Union européenne, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement durable, notant que la signature de cet accord constitue une étape importante dans le renforcement de la coopération scientifique entre les deux parties ainsi que l'ensemble des pays partenaires du programme PRIMA.

Cet accord permettra aux universités et établissements d'enseignement supérieur privés et publics, fondations et entreprises du Maroc de participer pleinement à ce programme, a-t-il relevé, ajoutant que la contribution financière du Maroc témoigne de

l'engagement constant du Royaume en faveur de la coopération scientifique euro-méditerranéenne.

Depuis le lancement du programme en 2018, le Maroc a participé à 152 projets de recherche financés par PRIMA, sur un total de 304 projets menés par les 20 pays partenaires, dans des domaines stratégiques comme l'agriculture durable, la gestion intégrée de l'eau et la sécurité alimentaire, a précisé le ministre, ajoutant que ces projets ont bénéficié d'un financement global de 28,4 millions d'euros, dont près de 13,6 millions d'euros apportés par la Commission européenne et presque 15 millions d'euros par le Royaume au bénéfice des partenaires marocains.

Par ailleurs, le Maroc assure la coordination de 6 projets PRIMA et se classe 5^{ème} sur les 20 pays membres du partenariat, se positionnant ainsi comme l'un des pays les plus performants de la rive sud de la Méditerranée, a fait savoir M. El Midaoui, soulignant que cet engagement fort et constant du Royaume, conjugué à une performance reconnue, s'est récemment illustré par la désignation par le conseil d'administration d'une candidate professeure marocaine à la direction de PRIMA.

De son côté, Mme Zaharieva a souligné

que le Maroc constitue "un partenaire engagé et actif au sein de PRIMA depuis sa création", faisant observer que les chercheurs marocains "jouent un rôle clé dans de nombreux projets en Méditerranée".

"Grâce à cet accord, nous allons renforcer notre coopération afin de relever les défis communs liés à l'eau, à l'agriculture, aux systèmes alimentaires et à la résilience climatique", s'est félicitée la responsable européenne.

"Au fil des ans, le Maroc a joué un rôle actif dans la coopération scientifique régionale et a constamment renforcé ses liens avec les cadres de recherche européens", a assuré la Commission européenne dans un communiqué, ajoutant que la poursuite de la participation du Royaume à PRIMA permettra aux chercheurs et aux institutions marocaines d'accéder à de nouvelles opportunités de financement, à des initiatives de renforcement des capacités et à des partenariats de recherche internationaux.

Cet accord contribuera également aux priorités plus larges de la coopération UE-Maroc, notamment le soutien à la jeunesse, le renforcement des écosystèmes d'innovation et la promotion de l'entrepreneuriat, a précisé l'Exécutif européen.

I Mundo : Le Maroc, un hub logistique majeur en Méditerranée

Le Maroc s'impose comme un acteur stratégique dans la reconfiguration des flux logistiques internationaux induite par la crise du détroit d'Ormuz, se positionnant comme un hub logistique majeur sur les routes maritimes de la Méditerranée orientale, écrit le quotidien espagnol El Mundo. Selon le journal, le Royaume, fort de sa position géographique à la croisée des axes Atlantique-Méditerranée, pose une alternative compétitive dans un contexte marqué par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et le détournement des trafics mari-

times.

Cette compétitivité est renforcée par un environnement réglementaire et fiscal jugé plus attractif, réduisant ainsi les coûts d'escale et d'exploitation portuaire, explique la publication.

Dans ce contexte, poursuit la même source, le Maroc figure parmi les principaux bénéficiaires du recul de l'activité des ports européens, dont la part dans le trafic mondial a diminué ces dernières années au profit de hubs situés hors de l'Union européenne.

Le quotidien cite le port de Tanger Med comme un

levier central de cette dynamique, offrant une plateforme logistique intégrée capable de capter une partie des flux redirigés.

« Sa proximité avec les ports espagnols accentue la concurrence directe, rendant plus difficile la récupération des trafics une fois détournés », ajoute la même source.

Dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, le Maroc consolide ainsi son positionnement en tant que plateforme logistique de référence, capitalisant sur sa compétitivité et la modernité de ses infrastructures, conclut El Mundo.

Amina Bouayach présente à Londres l'expérience marocaine en matière de protection de la religion contre l'exploitation politique

Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), a été présentée, jeudi à Londres, l'expérience marocaine en matière de protection de la religion contre l'exploitation politique. Prenant la parole d'une conférence initiée par l'organisation « Be Pure International » sur l'interdiction de l'exploitation politique de la religion et marquée par la participation de l'ambassadeur du Maroc au Royaume-Uni, Hakim Hamouch, Mme Bouayach a braqué les projecteurs sur les marques distinctives de l'expérience qui a permis de développer un modèle « propre » visant à protéger la religion contre son exploitation politique, tout en préservant son essence et en empêchant les abus. Au cœur de ce modèle émerge un principe clair, encadré de manière institutionnelle », a-t-elle relevé, mettant en relief le rôle joué par le Conseil supérieur des Oulémas, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Mouminine, en tant qu'unique instance habilitée à émettre des avis. « L'institution garantit que l'interdiction de la religion "demeure fidèle aux principes religieux tout en étant en phase avec l'évolution de la société et la réalité contemporaine", a-t-elle noté, faisant valoir que ce moment marocain a donné lieu à des résultats concrets, en barrant la voie à toute mauvaise interprétation. Pour illustrer l'exemplarité de ce modèle, Mme Bouayach a cité l'expérience des archidates, qui reflète, selon elle, une compréhension dynamique et inclusive de la religion, favorisant la parité, la sensibilisation et l'égalité. Dans ce cadre, elle a fait observer que le Maroc se démarque comme l'un des rares au monde où les femmes peuvent exercer en tant qu'adouls et lire officiellement des actes de mariage, estimant que cette particularité contribue à l'interprétation des lois et de leurs règles "peut élargir le champ des droits au lieu de le restreindre,



lorsqu'elle est encadrée et guidée de manière responsable". Mme Bouayach a, en outre, mis en avant la coopération institutionnelle qui distingue le modèle marocain, notamment entre le Conseil supérieur des Oulémas et d'autres institutions, rappelant que le CNDH a participé à des échanges et débats organisés par ledit Conseil, contribuant ainsi à maintenir les liens entre la pensée religieuse et la dignité humaine, les libertés fondamentales et la cohésion sociale. Par ailleurs, elle a évoqué les efforts déployés au Maroc en matière de prévention et de réhabilitation, notamment à

travers le programme "Moussalaha", qui vise la réinsertion des personnes condamnées pour des affaires liées à l'extrémisme, en s'appuyant notamment sur le dialogue, la sensibilisation, la promotion des droits humains, le soutien psychologique et la compréhension modérée de la religion. Parrainée par le groupe parlementaire multipartite britannique pour la liberté internationale de religion ou de conviction, la conférence, tenue au siège du parlement britannique, visait, selon ses organisateurs, à traiter les causes profondes des conflits religieux et des discriminations à travers le

monde et à construire un consensus mondial autour de normes internationales claires pour définir et interdire toutes les formes d'exploitation politique de la religion. A la fin de la conférence, Mme Bouayach a reçu le prix international de lutte contre l'exploitation politique de la religion, attribué par les organisateurs, en reconnaissance de « son engagement dans la lutte contre l'extrémisme, le rejet de l'instrumentalisation de la religion à des fins de division et la protection de l'espace civique où s'épanouissent la liberté de croyance et une citoyenneté égalitaire ».

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Conseil de la Région de l'Oriental
Agence Régionale d'Éducation Des Projets de l'Oriental

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Agence Régionale d'Éducation Des Projets de l'Oriental
Année budgétaire 2026

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Régionale d'Éducation Des Projets de l'Oriental envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027-2028 et présenter ci-après :

A- Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations (Norme de PME)
81	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À BOU ABABA RELAYANT DE LA PROVINCE DE FEGGIG - FRANCE I	FEGGIG	14.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
82	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À TADRAJEN RELAYANT DE LA PROVINCE DE FEGGIG	FEGGIG	14.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
83	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À MAJAMBA RELAYANT DE LA PROVINCE DE FEGGIG - FRANCE I	FEGGIG	16.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
84	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À BEN TAJET RELAYANT DE LA PROVINCE DE FEGGIG	FEGGIG	16.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
85	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE FEGGIG A LA PROVINCE DE FEGGIG	FEGGIG	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
86	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À TALENT RELAYANT DE LA PROVINCE DE FEGGIG - FRANCE I	FEGGIG	7.200.000,00	A.O	06/03/2026	NON
87	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À BOU TACHER RELAYANT DE LA PROVINCE DE TADRAJEN	TADRAJEN	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
88	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À TACHER RELAYANT DE LA PROVINCE DE TADRAJEN	TADRAJEN	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
89	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À BEN ZOUA RELAYANT DE LA PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	14.400.000,00	A.O	06/03/2026	NON
90	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À TART RELAYANT DE LA PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	1.500.000,00	A.O	06/03/2026	NON
91	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE TART RELAYANT DE LA PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	11.400.000,00	A.O	06/03/2026	NON
92	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE BEMAMAR RELAYANT DE LA PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
93	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE AZAF RELAYANT DE LA PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
94	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À BEN CHOUA PROVINCE DE NADOR	NADOR	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
95	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À SAJJAJEN PROVINCE DE NADOR	NADOR	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
96	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT HEBDOMADAIRE À BEN SEDI EN PROVINCE DE NADOR	NADOR	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
97	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE YACANCHA DE SAFAJOUA (PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ)	BORDJ BOU ARRERGJAJ	16.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
98	ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA COLONNE DE YACANCHA DE BEN ALMER - PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	22.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
99	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE YACANCHA DE TADRAJEN - PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	16.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
100	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLICS DE LA VILLE D'OUJDA - PROVINCE DE OUJDA ANGAD	OUJDA ANGAD	11.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
101	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLICS DE GRANDE BORDJ - PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	14.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
102	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLICS DE GRANDE NADOR - PROVINCE DE NADOR	NADOR	18.000.000,00	A.O	06/03/2026	NON
103	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES AC RELAYANT DES COMMUNES BOU ABABA (PROVINCE DE FEGGIG) ET BORDJ BOU ARRERGJAJ (PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ)	CLUSEUF	15.800.000,00	AO	06/03/2026	NON
104	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES AC RELAYANT DE LA COMMUNE TADRAJEN - PROVINCE DE FEGGIG	DRAÛCHA	5.200.000,00	AO	06/03/2026	OUI
105	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES AC RELAYANT DE LA COMMUNE AZAF - PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	4.500.000,00	AO	06/03/2026	OUI
106	ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT LIQUIDE DANS LA COMMUNE DE AZAF - PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	7.400.000,00	AO	06/03/2026	NON
107	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENT CULTUREL AMME PARTIE PONT TRANSFORMATEUR ET LIGNON - PROVINCE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	1.200.000,00	AO	06/03/2026	OUI
108	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MARON DE BUNE ZAO - PROVINCE DE NADOR	NADOR	3.000.000,00	AO	06/03/2026	OUI
109	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MARON DE BUNE MEGH - PROVINCE DE DRAÛCHA	DRAÛCHA	2.400.000,00	AO	06/03/2026	OUI
110	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MARON DE BUNE BOU ANAN - PROVINCE DE FEGGIG	FEGGIG	4.000.000,00	AO	06/03/2026	OUI
111	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MARON DE BUNE TADRAJEN - PROVINCE DE FEGGIG	FEGGIG	2.400.000,00	AO	06/03/2026	OUI

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
81	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION POUR L'ÉQUIPEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DES MAIRIES DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	REGION DE L'ORIENTAL
82	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION DES CENTRES DE FORMATION POUR LES BÉBÉS ET LES FEMMES ET LES MAJORS DE BORDJ BOU ARRERGJAJ QUE LES COLONNES DE YACANCHA A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
83	CONVENTION CADRE POUR RICHENNER LES SACRÉS CULTURELS ET ÉPIQUEM L'UNION CULTURELLE LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
84	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT POUR LA COOPÉRATION DE LA REGION D'ORIENTAL ET L'AMÉNAGEMENT DE COMPLEXE SPORTIF POUR L'AMÉNAGEMENT PRÉPARÉ D'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
85	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT DE COOPÉRATION DE LA PROVINCE BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR SAIRE SERVIR LES BÉBÉS LOCALS	REGION DE L'ORIENTAL
86	CONVENTION CADRE DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION DE PLAN PRÉPARÉ POUR BORDJ BOU ARRERGJAJ A LA REGION DE L'ORIENTAL SELON LES PRINCIPES DE L'ÉTICHELLE ÉPIQUEM	REGION DE L'ORIENTAL
87	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE POUR LA CRÉATION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ DE BORDJ BOU ARRERGJAJ DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ AGRICOLS DE LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL

Année budgétaire 2018

N°	Objet	Lieu d'exécution
81	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION POUR L'ÉQUIPEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DES MAIRIES DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	REGION DE L'ORIENTAL
82	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION DES CENTRES DE FORMATION POUR LES BÉBÉS ET LES FEMMES ET LES MAJORS DE BORDJ BOU ARRERGJAJ QUE LES COLONNES DE YACANCHA A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
83	CONVENTION CADRE POUR RICHENNER LES SACRÉS CULTURELS ET ÉPIQUEM L'UNION CULTURELLE LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
84	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT DE COOPÉRATION DE LA PROVINCE BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR SAIRE SERVIR LES BÉBÉS LOCALS	REGION DE L'ORIENTAL
85	CONVENTION CADRE DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION DE PLAN PRÉPARÉ POUR BORDJ BOU ARRERGJAJ A LA REGION DE L'ORIENTAL SELON LES PRINCIPES DE L'ÉTICHELLE ÉPIQUEM	REGION DE L'ORIENTAL

Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations (Norme de PME)
01	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	NADOR	200.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
02	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	NADOR	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
03	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	NADOR	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
04	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	DRAÛCHA	200.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
05	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	DRAÛCHA	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
06	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	200.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
07	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
08	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
09	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
10	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
11	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
12	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
13	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
14	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
15	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
16	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
17	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
18	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
19	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
20	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
21	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
22	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
23	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
24	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
25	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
26	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
27	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
28	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
29	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	NON
30	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI
31	ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA REGION DES BORDJ BOU ARRERGJAJ	FEGGIG	100.000,00	A.O	06/03/2026	OUI

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

EMPÊCHE DE GROSSIR	LISTE DES PARTIS	MÉTAL	EFFROYABLE	DE BAS EN HAUT: PARA	MOBILES	DISPOSÉ	LETTRES DE JEAN	MISE AU FRAIS	DOÛT GARDER LA LIGNE
BRUITS RAPPORTÉS					FELILLE DE PRO-PAGANDE				
EMPEREUR ROMAIN					FIN D'ANNÉE		RADIUM PARTIE D'ANION		
LETTRES DE TACITE		LETTRES DE HENRI ROULÉ							
HÉSITATION				ÂGE	FIN DE PARTIE		LUTH EN RODAGE		
8 ^e MOIS									
ROMAINS QUELQUE-DE-LION		À L'ENVERS: SAULE					VOYELLES DU SYSTÈME NERVEUX		
						À L'ENVERS: RESTITUE			
LETTRES DE PRAGUE		FIN D'ANNÉE			CHANTEUR BELGE (1929-1978)		CINQ SUR CINQ		ÉPOUSE D'UN RAJAH
À L'ENVERS: LIE				AVALE			CANTON DE SUISSE		
		VILLE D'IRAN ROMAINS					TRÈS COURT		
BAS-FOND		N'EMPÊCHE QUE							
À LA GOMME				TOUTE EN EAU			RÉSIDU		

Solution mots flechés d'hier

	P		B		P
	A	M	B		A
	R	E	E		E
	S	E	N		S
	S	E	E		S
	U	C	E		U
	E	L	E		E
	X	T	R		X
	R	E	S		R
	T	O	T		T
	E	T	E		E

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benachia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouzab</p> <p>Rédaction Hassen Bentaleb Alain Bouilly Mourad Taber Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Melbah</p> <p>Responsable des ressources humaines Aïcha Rachdi</p>	<p>Directeur artistique Fouad Ezzaïr</p> <p>Service technique Khadija Sidi (Responsable) Myriem Rahane Khadija Halati Mariama Farid Elkandoussi Elmardi</p> <p>Révision Abdelmoumen Yünachi</p> <p>Secrétariat Asmaa Tabou</p> <p>Photographe Ahmed Lazrakki</p> <p>Libération Quotidien (5/7)</p> <p>Adresse de la Rédaction 31, Rue Amir Abdoukader B.P. 2165 - Casablanca, Maroc</p>	<p>E-mail: Libération@libe.ma</p> <p>Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annonces@libe.ma</p> <p>Youssef El Gabs Mourad El Youssoufi Loubaa Baghdadli Rkia Ait Dahman Sihem Zaïter Fadwa Cheouki</p> <p>44, Avenue des F.A.R 3^e Etage - Casablanca T.A. 0522 31.00.62 0522 62.32.32</p>	<p>0522 60 23 44 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Impimerie Les Éditions Maghrébines</p> <p>200 exemplaires imprimés</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/144</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> <p>2017 www.2017.ma</p>
--	--	---	--

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- S'estime donc plutôt qu'il ne se mesure
- 2- Vise - Négligé
- 3- En géométrie
- 4- Sélénium - Au stand - Suivait oui
- 5- Gouroux - Comprend
- 6- Lui à Londres - Erbium - petit cube
- 7- Bassin ménager - Cours de chez nous
- 8- Abonnement
- 9- Américain - Règle - Rapport
- 10- Choisi - Mont de Jérusalem

VERTICALEMENT

- 1- Quand on fait du mal sans l'avoir voulu
- 2- Presser - Voiture de chevaux
- 3- Porte charge - Couper en fines tranches
- 4- Donc nécessairement lourd - Festin
- 5- Bimipède - Bruiscent
- 6- Vire - Goordonnant
- 7- Bote - Perforés
- 8- Sur un « n » espagnol - Vieille cité
- 9- Etat d'Europe - Eau d'Italie
- 10- Bonne dame - Mépris

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	R	I	S	O	I	R	E	S
2	I	C	O	N	E		B	O	X	E
3	S	O	U	S		E	M	U	T	
4	S	U	T	E	S			M	E	R
5	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E
6	D	E	N	S	I	T	E		N	U
7	E		E	I	N		R	I	E	S
8	N	S		B	E	T	E	S		S
9	T	E	L	L		P	E	S	A	I
10	S	C	I	E	E		S	U	R	E

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
			6	4					4	8	3		1	7			
	8	1		5			9	3		1	6	5					
9					8	7			9		7	6		1			
	4	9		8				1		9					2		
6	5	7		3		4	8	2	6		2	3				5	
3				6		5	7		4						8		
		4	8					6		9	7	8				3	
7	2		9		8	1						6	9	1			
				2	4					4	9	2	8	7			
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
8				4					2				4				
4	5		8						1			6	4				
	1			9		6	8			8			7	6			
			4	7		9	1				1	2	9	5			
	8						2					3					
1	4		6	8						1	8	7	5				
3	2		1		5					7	9			2			
				5	6	3					3	5				8	
			8				4					6					5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
9	2	8	1	5	4	6	7	3	3	7	2	4	1	6	5	8	9
6	3	5	8	7	2	1	4	9	5	1	6	9	8	7	3	2	4
7	4	1	9	3	6	8	2	5	8	4	9	5	3	2	1	6	7
3	7	6	2	9	5	4	8	1	1	6	7	8	4	3	2	9	5
8	9	2	7	4	1	5	3	6	9	3	5	6	2	1	7	4	8
1	5	4	6	8	3	2	9	7	4	2	8	7	9	5	6	1	3
5	1	7	3	2	8	9	6	4	6	8	1	3	5	4	9	7	2
4	8	9	5	6	7	3	1	2	2	5	4	1	7	9	8	3	6
2	6	3	4	1	9	7	5	8	7	9	3	2	6	8	4	5	1
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
8	2	5	1	3	7	9	6	4	9	6	2	3	5	7	4	8	1
6	4	9	2	8	5	7	1	3	1	7	4	2	8	6	9	5	3
1	3	7	6	9	4	2	5	8	8	5	3	9	1	4	6	7	2
2	8	1	7	4	6	3	9	5	7	2	9	8	3	1	5	4	6
9	6	4	3	5	2	1	8	7	3	1	6	4	9	5	7	2	8
5	7	3	8	1	9	4	2	6	5	4	8	6	7	2	3	1	9
7	1	8	9	6	3	5	4	2	4	3	7	1	2	9	8	6	5
3	5	6	4	2	1	8	7	9	2	9	5	7	6	8	1	3	4
4	9	2	5	7	8	6	3	1	6	8	1	5	4	3	2	9	7

Economie

Le Conseil de surveillance réuni à Rabat pour examiner le bilan 2025

Al Omrane réalise des performances record et trace ses priorités pour 2026

Le Conseil de surveillance du Groupe Al Omrane s'est réuni mercredi à Rabat pour examiner le bilan de l'exercice 2025 et le plan d'action 2026, sous la présidence de la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima Ezzahra El Mansouri, en présence des membres du Conseil et des représentants des départements concernés.

Un communiqué du ministère précise que Mme El Mansouri a souligné, lors de l'ouverture de ce Conseil, qu'après trois années d'efforts soutenus, les résultats enregistrés sont à la fois réjouissants et encourageants, fruit d'une gouvernance renforcée ayant permis un repositionnement, une restructuration et une clarification des missions du Groupe, conformément aux Hautes Orientations Royales et en adéquation avec les recommandations du Nouveau Modèle de Développement et les conclusions du Dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat.

Elle a affirmé que le Groupe Al Omrane œuvre à consolider son positionnement en tant qu'aménageur public de référence à l'échelle nationale, acteur clé de la régulation du marché foncier et promoteur d'une offre de logements décents et accessibles au bénéfice de tous les citoyens, sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, la ministre a rappelé que le Groupe est engagé depuis juillet 2023 dans une transformation structurelle de son modèle de fonctionnement, fondée sur des réformes durables visant à améliorer la performance, la transparence et l'efficacité de son action, en plaçant le citoyen au cœur de cette dynamique et en renforçant son rôle en tant qu'acteur public stratégique dans la mise en œuvre des politiques nationales en matière d'habitat, d'aménagement du territoire et de politique de la ville.

Cette dynamique croissante s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales, en parfaite harmonie avec les priorités de l'Etat et en conformité avec les orientations stratégiques du ministère, notamment à travers les chantiers d'envergure lancés particulièrement après le Dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat.

La feuille de route adoptée à cet égard a contribué à orienter les interventions du Groupe Al Omrane vers plus d'efficacité, ce qui a donné une forte impulsion au secteur et permis de répondre aux attentes des différentes catégories sociales en termes d'accès au logement et d'amélioration des conditions de vie.

La ministre a souligné, dans ce cadre, que le Groupe Al Omrane poursuit sa contribution effective dans la mise en œuvre des programmes publics tels que "Villes sans bidonvilles", les programmes de mise à niveau urbaine, le développement des nouveaux pôles urbains, la restructuration des quartiers informels, le programme d'aide au logement et la valorisation du patrimoine urbain, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale et l'intégration urbaine au niveau de plusieurs régions.



Un changement structurel basé sur de nouveaux fondamentaux pour une action améliorée et renforcée

La dynamique lancée en 2023 s'est traduite par le lancement de chantiers structurants qui ont touché aux différents domaines d'action du Groupe. Ce changement repose sur plusieurs fondamentaux dont le renforcement de la gouvernance, l'adoption de la numérisation pour plus d'efficacité et de transparence, la modernisation du système de gestion et la mise en place d'un système intégré d'évaluation des performances, en plus de la restructuration de la politique des ressources humaines.

Le Groupe a commencé dès 2024 à recueillir les premiers résultats de cette transformation, tandis que 2025 a constitué une étape décisive pour consolider les acquis et accélérer le rythme des réformes. Le plan d'action a permis d'améliorer, de manière durable, les performances, de préserver les équilibres financiers, de renforcer la pérennité des activités, ainsi que de consolider la crédibilité du Groupe auprès de ses différents partenaires.

Des performances historiques qui confirment un changement radical dans le parcours du Groupe

Le Groupe Al Omrane a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 5.872 millions de dirhams, en hausse de 9% par rapport de 2024 et de 44% comparativement aux niveaux antérieurs à 2023. Les recettes ont atteint 7.023 millions de dirhams (+8%), portées par l'amélioration du recouvrement et le renforcement des dispositifs commerciaux.

Les investissements globaux se sont élevés à 7.690 millions de dirhams, en progression de 42% sur un an et de 62% par rapport à 2022, tandis que les investissements propres ont enregistré une hausse de 107%, ce qui traduit le renforcement de la capacité du Groupe à financer les programmes structurants.

Accélération sans précédent du rythme de production

L'activité opérationnelle a connu une accélération notable, avec le lancement de 22.893 nouvelles unités de logement, soit une hausse exceptionnelle de 175%, et la réalisation de 26.874 unités (+59%), ce qui illustre la capacité du Groupe à améliorer le rythme de production, en parallèle avec le lancement de nouveaux projets.

Une stratégie commerciale plus efficace

Après la valorisation du stock commercial du Groupe, l'un des résultats les plus marquants de la transformation engagée, alors qu'il souffrait d'une accumulation d'unités anciennes, l'année 2023 a vu s'engager une dynamique sans précédent, ce qui a permis de réduire les stocks datant d'avant 2023 de près de 6,6 milliards de dirhams, soit une baisse de 45%.

Cette amélioration a directement contribué à soutenir la croissance des revenus et à renforcer la liquidité financière, à travers un ciblage plus précis de l'offre et une meilleure adéquation entre la production et la demande.

Renforcer durablement la stabilité financière du Groupe

La transformation qu'a connue le Groupe s'est également traduite par une amélioration sensible de sa situation financière. L'endettement global du Groupe a été ramené à 7,292 milliards de dirhams en 2025, contre 8,907 milliards en 2022, grâce à une meilleure structuration de la dette et à la réduction des dettes fournisseurs.

Cette amélioration montre la solidité des équilibres financiers du Groupe Al Omrane et sa capacité à honorer ses engagements tout en garantissant la pérennité des investissements dans des conditions adéquates.

La restructuration du portefeuille immobilier du Groupe: un levier stratégique de développement

Grâce à l'amélioration de sa situation financière et à la dynamique créée par le programme de renforcement de la liquidité, le Groupe Al Omrane a relevé avec succès l'un des principaux défis qui freinaient le rythme de son développement, à savoir la rareté du foncier.

En 2025, il a été procédé au renforcement des efforts de mobilisation du foncier afin de constituer une réserve stratégique qui garantira la continuité des actions du Groupe sur le moyen et le long termes, et couvrira les besoins des dix prochaines années.

Cette évolution traduit le renforcement de la confiance des partenaires du Groupe et conforte sa capacité à accompagner les programmes prioritaires de l'Etat et à garantir le lancement rapide et efficace des programmes supervisés par le ministère de tutelle.

Renforcement de la confiance institutionnelle

Cette dynamique, qui s'est traduite par une forte hausse des commandes publiques à 13.195 millions de dirhams en 2025, contre 1.709 millions de dirhams en 2023, confirme le positionnement du Groupe en tant qu'acteur public de référence dans la mise en œuvre des politiques d'habitat et d'urbanisme.

Gestion des effets du séisme d'Al Haouz: une mobilisation nationale à grande échelle

Dans le cadre de ses missions sociales et en harmonie avec les priorités de l'Etat, le Groupe Al Omrane a participé, aux côtés du ministère de tutelle, aux efforts nationaux visant à atténuer les effets du séisme d'Al Haouz, notamment à travers les opérations de recensement, d'expertise et d'accompagnement technique des opérations de reconstruction et de renforcement des infrastructures endommagées.

Un engagement effectif à mettre en œuvre le programme d'aide au logement

Le Groupe poursuit également la mise en œuvre du programme "Aide au logement", lancé par le ministère sur Instructions de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, avec le lancement de plus de 32.613 unités à fin 2025 à travers 80 espaces territoriaux répartis sur les différentes régions du Royaume, traduisant une mobilisation soutenue en faveur de l'accès au logement et d'un développement territorial équilibré.

Les résultats enregistrés en 2025 viennent confirmer un changement substantiel qui va au-delà d'une simple amélioration conjoncturelle et reflète le fruit d'un processus de réforme en profondeur engagé depuis 2023.

Le Groupe Al Omrane confirme ainsi sa place en tant qu'institution publique à vocation stratégique, capable de concilier efficacité économique et dimension sociale, tout en contribuant activement au développement territorial intégré.

Partant de tous ces acquis et fort de la confiance et du soutien des différents partenaires, le Groupe Al Omrane compte poursuivre et renforcer cette dynamique, afin de consolider sa position d'acteur public de référence dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement du territoire, au service des citoyens et du développement des territoires.

Rencontre sur les opportunités économiques de la GZALE, les 30 et 31 mars à Fès

"Avantages dans le cadre de la Grande Zone Arabe de Libre-Echange (GZALE) : Opportunités et défis" est le thème d'une rencontre qui se tiendra les 30 et 31 mars à Fès, à l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie et de Services (CCIS) de la région Fès-Meknès.

Des panels réuniront à cette occasion des responsables et des représentants d'établissements publics, de départements gouvernementaux, d'entreprises et coopératives exportatrices et d'organisations professionnelles, qui échangeront autour des opportunités qu'offre la GZALE

pour les entreprises marocaines et celles de la région, en particulier.

Selon la CCIS, cet événement sera une opportunité de présenter les avantages commerciaux et douaniers de ce pacte commercial et de mettre en lumière les défis auxquels font face les exportations marocaines vers les marchés arabes.

Cette initiative répond également au besoin de doter les acteurs économiques régionaux des informations et des mécanismes nécessaires à leur intégration effective dans le système commercial arabe.

Les différents panels permettront notamment d'expliquer les règles d'origine arabes et les exonérations des droits de douane, d'informer les opérateurs économiques sur les annexes complémentaires aux accords de la GZALE, d'analyser la position du Royaume au sein du système commercial arabe et d'identifier les multiples défis et les opportunités.

Les responsables de la CCIS de Fès-Meknès présenteront également à cette occasion les services déployés pour promouvoir les échanges commerciaux avec les pays arabes et accompagner les entreprises de la région.

Royal Air Maroc inaugure une liaison directe Bruxelles-Tétouan

Royal Air Maroc (RAM) a inauguré, vendredi, sa nouvelle liaison directe reliant Bruxelles à Tétouan, marquant une nouvelle étape dans le renforcement de la connectivité aérienne entre le Maroc et la Belgique.

Le vol inaugural de cette nouvelle desserte, opérée à raison de deux jours par semaine (lundi et vendredi), a décollé de l'aéroport de Bruxelles-national Zaventem à 12H15 à destination de l'aéroport de Tétouan-Sania R'mel, une initiative qui vise à améliorer la connectivité du Nord du Royaume et à soutenir son attractivité touristique et économique.

A cette occasion, une réception a été organisée dans la zone d'embarquement de l'aéroport de Bruxelles, en présence de nombreux passagers issus de la communauté marocaine en Belgique et de citoyens belges souhaitant se rendre au Nord du Royaume.

Ont pris part à cette cérémonie des représentants de Royal Air Maroc en Belgique, l'ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, ainsi que des responsables de Brussels Airport, la plus grande plateforme aéroportuaire du pays.



Dans une déclaration à la MAP, M. Ameer a qualifié d'excellente nouvelle l'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne qui "beaucoup plus qu'un simple trajet" symbolise le rapprochement entre le Maroc et la Belgique et le renforcement des liens entre les peuples des deux pays.

Cette nouvelle desserte va contribuer à coup sûr à promouvoir et à faciliter les déplacements des Marocains de Belgique vers leur pays, d'autant

plus que beaucoup de Marocains résidant en Belgique sont originaires de la région du Nord du Royaume, a-t-il dit.

M. Ameer a également souligné que cette route aérienne encouragera le tourisme dans le Nord du Maroc, région au patrimoine historique et culturel remarquable, et favorisera les échanges économiques et la coopération culturelle entre les deux Royaumes.

Pour sa part, le directeur régional de

la RAM pour le Benelux, Mohamed Issam Mosseddaq, a indiqué que cette liaison directe Bruxelles-Tétouan vient renforcer le réseau de la RAM dans la région et compléter les lignes existantes au départ de la capitale de Belgique vers les villes de Casablanca, Rabat, Marrakech, Nador et Tanger.

"A travers cette ouverture, Royal Air Maroc poursuit son engagement de rapprocher davantage le Maroc et l'Europe en offrant une meilleure connectivité afin de répondre aux attentes de nos compatriotes établis dans la région et des touristes du Benelux qui souhaitent découvrir la ville de Tétouan et aussi les villes avoisinantes", a-t-il expliqué.

La nouvelle ligne permettra ainsi de stimuler le tourisme en offrant aux tour-opérateurs belges la possibilité de commercialiser des packages au départ de Bruxelles.

En prévision du lancement de cette nouvelle desserte, RAM a déployé une campagne promotionnelle d'un mois, comprenant des affichages ciblés dans les stations de métro situées à proximité des quartiers à forte concentration de la communauté marocaine, des visuels sur les trams bruxellois ainsi que des spots radio.

Ciments du Maroc : Un résultat net en hausse de 50% en 2025

Le résultat net de Ciments du Maroc a atteint 1,40 milliard de dirhams (MMDH) en 2025, en hausse de 49,9% par rapport à l'année précédente (+40% en données proforma).

Corrigé des éléments non courants significatifs en 2024 et 2025, le résultat net aurait connu une amélioration de 23,8% en version proforma par rapport au 31 décembre 2024, indique la société dans un communiqué sur ses résultats financiers.

L'exercice 2025 a été marqué par l'acquisition au 30 juin 2025 des sociétés Asment de Témara et Grabemaro, opérant

dans les secteurs de la production de ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi, fait savoir la même source.

Et de noter que cet investissement stratégique a permis à Ciments du Maroc de renforcer sa position d'acteur majeur des matériaux de construction, tout en poursuivant sa stratégie environnementale axée sur la réduction de l'empreinte carbone, notamment grâce à l'usage de combustibles alternatifs, rapporte la MAP.

Portée par la dynamique du secteur de la construction liée aux importants travaux d'infrastructures, combinés aux travaux re-

latifs à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde de football 2030, la société a enregistré une progression des volumes de ventes domestiques sur l'ensemble de ses métiers.

Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel s'est établi à 5,34 MMDH, en croissance de 22,6% par rapport à l'exercice précédent en tenant compte de l'élargissement de périmètre. En données proforma, le chiffre d'affaires aurait progressé de 7,2%.

Grâce à la maîtrise des coûts combinée à la performance industrielle et à l'efficacité énergétique, le résultat d'exploitation a en-

registré une progression de 30,5% pour atteindre 2,032 MMDH. En base proforma, cette amélioration se serait établie à 14,9%.

La capacité d'autofinancement ressort en hausse de 18,3% pour s'établir à 1,55 MMDH, alors que la progression de la dette s'explique par le recours à un financement externe nécessaire à l'acquisition d'Asment de Témara.

La société a réalisé un résultat net social de 1,24 MMDH au titre de l'exercice 2025 et un chiffre d'affaires de 4,14 MMDH en progression respectivement de 38,1% et de 6,1%.

“Le Procès de la Conscience”, une création théâtrale entre expression artistique et réflexion philosophique



La pièce théâtrale "Le Procès de la Conscience", à la croisée du théâtre et de la réflexion philosophique, a été présentée, vendredi au Complexe culturel d'Anfa à Casablanca, proposant au public une expérience artistique et intellectuelle axée sur les tensions inhérentes aux représentations de la vie.

Organisée par La Maison de la Philosophie du Maroc, cette représentation s'inscrit dans le cadre d'une tournée na-

tionale couvrant plusieurs villes du Royaume, notamment Rabat, Essaouira et Oujda, et vise à promouvoir une approche conjuguant création artistique, pensée critique et dialogue citoyen.

Mise en scène par Faroudja Hocini et Bruno Dallaporta, cette œuvre explore les manifestations de la conscience humaine, en mettant en lumière les processus liés aux choix, aux doutes et aux transformations possibles.

S'exprimant à cette occasion, la pré-

sidente de la Maison de la Philosophie, Housni Zbaghdi, qui incarnait le rôle de procureur, a indiqué que cette pièce constitue une œuvre originale interrogeant la relation de l'individu au monde, à la vie et à l'ensemble du vivant.

Cette pièce vise à aller à la rencontre de différents publics et à susciter le questionnement, dans une approche mêlant humour, humilité et engagement, avec pour objectif de favoriser l'émergence d'une réflexion individuelle et créative, a-

t-elle souligné.

De son côté, le fondateur du mouvement "Damir", Salah El Ouadie a relevé que ce type de création théâtrale interpelle le public et l'invite à prendre part à un débat sur des questions essentielles liées à la conscience et à l'inconscience.

Il a estimé, dans ce sens, que cette démarche constitue une occasion de réflexion sur le rapport de l'individu à sa propre conscience, notant que ce type d'initiative est de nature à encourager l'engagement dans des formes d'expression artistique et citoyenne.

Pour sa part, Nouzha Guessous, qui incarnait le rôle de Présidente du tribunal, a affirmé que cette œuvre interpelle le citoyen et ouvre des perspectives de réflexion sur l'évolution de la conscience, notamment en lien avec les enjeux liés à l'humain et à l'ensemble du vivant.

Elle a également mis en avant l'intérêt de cette forme de mise en scène, qu'elle a qualifiée d'espace de débat citoyen, susceptible d'inspirer des initiatives similaires autour de thématiques sociétales telles que la tolérance, les droits des enfants et les droits des femmes.

Conçue comme un espace de rencontre entre création artistique et réflexion philosophique, cette représentation s'adresse à un large public, notamment les lycéens, les étudiants, les enseignants, les amateurs de théâtre et les passionnés de philosophie.

Bousselham Daïf : *Le théâtre marocain en quête d'un juste et difficile équilibre entre public et créativité*

Le théâtre marocain se trouve encore en quête d'un juste et difficile équilibre entre la volonté d'attirer un large public et la présentation d'œuvres de grande qualité artistique, a indiqué le metteur en scène et dramaturge, Bousselham Daïf.

Dans un entretien accordé à la MAP, à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre (27 mars), le dramaturge marocain a souligné que le chemin est encore long pour faire de la fréquentation des planches de théâtre une pratique sociale répandue et régulière, et ce en dépit des efforts déployés par les institutions de tutelle et les professionnels du secteur.

M. Daïf, dont les œuvres ont rencontré de grands succès au Maroc et à l'étranger, a relevé que le théâtre demeure absent dans

les établissements scolaires et au niveau des universités, hormis quelques ateliers et expériences isolées. Il a, dans ce sens, estimé que le discours autour du théâtre est "plus amplifié" qu'est la réalité de la dynamique théâtrale elle-même.

A cet égard, M. Daïf a souligné que pour avoir un théâtre proche du public, il est nécessaire de focaliser sur l'éducation et l'enseignement, la famille et l'enfant, appelant à accorder au théâtre pour enfants l'importance qui lui échoit.

Il a de même plaidé pour l'intégration des études théâtrales dans les cursus scolaires, tout en insistant sur l'importance d'une formation artistique permettant aux enseignants de transmettre les valeurs et l'esthétique du théâtre aux élèves, avenir de toute activité théâtrale, aussi bien en tant

qu'interprètes que spectateurs.

M. Daïf, qui dirige le Centre culturel Mohamed Mennouni de Meknès, a estimé que le théâtre marocain, malgré les nombreuses consécration dans différents festivals, peine encore à s'imposer en force sur la scène internationale.

Selon lui, l'interaction reste limitée entre le théâtre marocain et la dimension internationale, plaidant pour la promotion du langage théâtral marocain en vue de toucher et atteindre l'être dans sa dimension abstraite, s'appuyant en cela sur des mécanismes de communication en mesure de présenter les productions nationales dans les foras internationaux.

Evoquant la Journée mondiale du théâtre, M. Daïf a indiqué que face à la crise et aux conflits qui sévissent dans le monde, le

"Père des arts" offre un espace de communication libre et directe, tout en dévoilant la souffrance des individus et des sociétés.

Le dramaturge marocain, honoré lors du Festival international de théâtre de Bagdad en 2023 aux côtés de figures emblématiques du théâtre arabe parmi lesquelles la comédienne égyptienne Samira Abdelaziz et le metteur en scène irakien Jawad Al-Asadi, a présenté sur les planches arabes et internationales de nombreuses œuvres tout au long de sa riche carrière artistique, notamment "Ras El Hanout", "A'dam", "An-nawras" et "Chocolat chaud".

Outre ses œuvres "Mesk li" et "Ras El Hanout", publiées par le Centre international d'études du spectacle, il est également l'auteur du roman "Studio Hamriya" et de l'ouvrage "Théâtre: un atelier ouvert".

Clôture de la 2^{ème} édition du Festival national du duodrame



La deuxième édition du Festival national du duodrame, qui s'est achevée vendredi à Laâyoune, a connu la participation de 12 troupes théâtrales représentant les différentes Académies régionales d'éducation et de formation (AREF) du Royaume.

Le Grand prix de cette édition a été attribué à la pièce « Lorsque le désert prit la parole » de la Direction provinciale de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports de Tata, tandis que le Prix de la mise en scène est revenu à « Aïcha », présentée par la Direction provinciale de Ouarzazate.

Le jury a, par ailleurs, décerné le Prix de l'écriture théâtrale à la Direction provin-

ciale de Marrakech pour la pièce « Marche et cheminement », alors que le Prix de l'interprétation masculine a été attribué à la pièce « Barrière au cœur du pays » de la Direction provinciale d'Ifrane.

Le Prix de la meilleure interprétation féminine a été attribué ex æquo à l'élève Hdaya Baoudi pour sa prestation dans « Le témoignage du désert » (Direction provinciale d'Aïn Sebaâ), et à Douae El Moutkham pour son rôle dans « La patrie, d'abord et toujours » (Direction provinciale de Rabat).

Le Prix de la scénographie est revenu aux élèves de la Direction provinciale de Khénifra pour « Les épaules de la patrie »,

tandis que le Prix de la recherche dramatique a été décerné à la Direction provinciale de Driouch pour « La grand-mère et la Marche ». Le Prix du théâtre expérimental a, quant à lui, été attribué à la Direction provinciale de Tétouan pour « Là où respire la terre ».

De même, le Prix de la cohérence théâtrale a été remporté par la Direction provinciale de Boujdour pour « La plume de la patrie », le Prix de l'espoir par la Direction provinciale d'Oued Eddahab pour « Ce qui ne meurt point », et le Prix de la recherche documentaire et historique par la Direction provinciale de Sidi Ifni pour « Récits de la Marche Verte ».

Bouillon de culture

Résidence artistique

Trente jeunes storytellers venus de divers pays africains se sont réunis à Rabat pour repenser et renouveler les récits portés sur le continent, dans le cadre d'une résidence artistique organisée par "Story School", relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique.

Déployé du 23 mars au samedi 28 mars, le programme intensif de cette résidence ambitionnait de faire émerger de nouvelles lectures du présent et de l'avenir de l'Afrique en proposant un parcours riche combinant formations de haut niveau, ateliers collaboratifs et sessions de création, animés par des experts internationaux issus des secteurs de la culture et des médias.

Portée par "Story School" en partenariat avec la Fondation franco-africaine, cette initiative devrait déboucher sur la production d'œuvres originales, qui seront diffusées dans le cadre d'une campagne panafricaine destinée à valoriser une nouvelle génération de talents créatifs africains, actifs dans des champs variés. Le programme a suscité un vif engouement, avec près de 1.900 candidatures reçues à travers le continent et au sein des diasporas africaines, illustrant le dynamisme et l'engagement d'une génération déterminée à transformer les narratifs sur l'Afrique.

À l'issue d'un processus de sélection rigoureux mené par un jury international composé de professionnels des médias, de figures de l'industrie culturelle et d'acteurs de la création, 30 participants ont été retenus pour intégrer la première cohorte du programme des jeunes storytellers africains (KESSA).



Rencontre culturelle autour des couleurs du Maroc



La Villa des Arts de Casablanca a accueilli, samedi, une plongée chromatique au cœur du patrimoine marocain, à l'occasion de la troisième édition du cycle "Maroc, Terre de Cultures", intitulée "Couleurs du Maroc".

Organisée par le Collectif 4.0 en partenariat avec la Fondation Al Mada, cette initiative culturelle a réuni de nombreuses familles autour des couleurs qui façonnent l'identité du Maroc, de ses paysages, de ses matières et de ses savoir-faire régionaux.

Conçue comme une expérience participative et ludique, cette rencontre a proposé des ateliers familiaux DIY où enfants et parents ont créé ensemble autour des pigments et des teintes emblématiques du pays, unissant ainsi pratique artistique et découverte du patrimoine.

À cette occasion, la cofondatrice du Collectif 4.0, Kenza Kayouh, a affirmé à la MAP que cet événement s'inscrit dans une démarche visant à proposer aux familles des formats cul-

turels accessibles et intergénérationnels, rappelant que depuis janvier 2026, la Villa des Arts accueille ces ateliers chaque dernier samedi du mois, et ce jusqu'en juin 2026.

Chaque édition a été articulée autour d'un thème renouvelé puisé dans la richesse culturelle du Maroc, a-t-elle poursuivi, notant que le thème de ce mois-ci reflète la beauté du Maroc qui regorge de belles couleurs, qui ont marqué encore une fois des ateliers et des jeux participatifs entre les enfants et les parents.

Pour sa part, la membre du collectif, Leila Loudghiri, a souligné que les ateliers se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse, indiquant que la démarche adoptée mêle pratique artistique, stimulation de l'imaginaire et transmission du patrimoine dès le plus jeune âge.

Cette initiative vise à rapprocher le jeune public de la culture marocaine, dont les couleurs ont stimulé leur créativité, a-t-elle expliqué, relevant l'enthousiasme et la curiosité des enfants de plonger dans cet univers authentique et ar-

tistique.

Au menu de cette troisième édition figuraient également une exposition autour des couleurs des régions marocaines, notamment le rouge des remparts de Marrakech, le bleu indigo de Chefchaouen, le jaune doré des dunes sahariennes, l'orange des souks et des épices, le blanc des médinas du nord et le violet des teintures artisanales, ainsi qu'un parcours de jeux colorés pour les enfants.

La rencontre a été ponctuée par la réalisation d'une grande fresque participative, entièrement conçue par les enfants présents, qui sera exposée en permanence à la Villa des Arts de Casablanca.

Après le succès des deux premiers volets consacrés aux "Histoires berbères" puis aux "Rythmes du Maroc", cette troisième édition confirme l'engouement croissant du public casablancais pour ce rendez-vous mensuel qui fait de la culture un terrain de jeu partagé entre générations.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
08/2026/DCM

Le 15/04/2026 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

simplifié sur offres de prix n° 08/2026/DCM du 15/04/2026 pour TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE L'ÉTANCHEITE DES TERRASSES DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent neuf mille deux cent dix-huit TTC (409 200,00 dhs TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille dirhams (7 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n°09du règlement de consultation.

N°1998 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 09/2026/DCM

Le 14/04/2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 09/2026/DCM du 14/04/2026, pour : L'achat de mobilier pour le Centre de Conférence de la Direction Générale de La Météorologie (Préfecture D'Arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Huit Cent Vingt Mille Trois Cent Vingt Dirhams TTC (820 320,00 Dirhams TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°1999 /PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: STE «ERICO DALAS » S.ARL AU

Objet : - MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION - TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI

Gérance : - M. RISSALAH MOHAMMED marocain, titulaire de la CIN N° R148572 Demeurant à : BD MARCHÉ VERTÉ NR II QUARTIER II BENI BOUAYACH AL HOCEIMA.

Capital : 100.000,00 DH

Capital Social Mr. RISSALAH MOHAMMED1000 PARTS.

Soit au total mille PARTS : 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.

Siège Social : RUE HASSAN II, BENI BOUAYACH AL HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 27/03/2026 sous le n° 198.

N°1997 /PA

= SOCIETE ELECTRIQUE FRERES AMAUCHE = « SELFA » S.ARL SOCIETE A RESPONSABILITE

LITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 8.000.000,00 DH

SIEGE SOCIAL : 15 chemin des Dahlias, Quartier Beausite, Ain Sebaa, Casablanca.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/02/2026 a décidé :

1- de modifier la dénomination de ladite Société au lieu de « SOCIETE ELECTRIQUE FRERES AMAUCHE » «SELFA» elle

sera désormais dénommée : « SELFA ELECTRIC » S.ARL AU

2- de modifier l'article 03 des Statuts.

3- De mettre à jour les statuts régissant ladite société.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date 26/03/2026 sous N° 1018182.

N°2000 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRAINE
COMMUNE BEN SMIM

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

✓ Maître d'ouvrage : Commune Territoriale Ben Smim
✓ Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que : La Commune de Ben Smim envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

A) Prestations de travaux

Année budgétaire : 2026

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Chemins vicinaux et pistes	Territoire de la commune	251.244,72	A.O.O	Mai 2026	
2	Réseau de canalisation d'assainissement liquide	Divers Douars de la commune	234.473,89	A.O.O	Juin 2026	
3	Adduction en eau potable	Territoire de la commune	1.042.127,51	A.O.O	Juin 2026	
4	Aménagement des Parcins publics	Territoire de la commune	487.501,32	B.C	Juin 2026	
5	Terrains de sport et de complexe sportif	Siège de la commune	104.073,29	B.C	Août 2026	

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année : 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Chemins vicinaux et pistes	Territoire de la commune
2	Adduction en eau potable des douars de la commune	Territoire de la commune

Année : 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	/

B) Prestations de fournitures

Année budgétaire : 2026

N°	Objet de travaux	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Matériel technique et matériel de l'audiovisuel	Siège de la commune	70.000,00	B.C	Avril 2026	
2	Matériel informatique	Siège de la commune	25.000,00	B.C	Avril 2026	
3	Achat de produits livrés de carrières	Territoire de la commune	200.000,00	B.C	Avril 2026	
4	Séjourage public	Territoire de la commune	70.000,00	B.C	Mai 2026	
5	Matériel électrique et électronique	Territoire de la commune	50.000,00	B.C	Mai 2026	
6	Achat bois de chauffage	Siège de la commune	100.000,00	B.C	OCTOBRE 2026	
7	Matériel technique (jeux de déjeunement)	Siège de la commune	51.000,00	B.C	Août 2026	
8	Matériel et mobilier de bureau	Siège de la commune	41.000,00	B.C	Juin 2026	

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année : 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	/

Année : 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	/

C) Prestations de services

Année budgétaire : 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Etudes techniques	Divers Douars	165.622,99	B.C	Mai 2026	

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année : 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	/

Année : 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	/

FAIT A BEN SMIM LE : 27/03/2026
LE PRESIDENT DE LA COMMUNE

N°1996 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE M'DIQ-FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES
SERVICES
COMMUNAUX
SERVICE FINANCE
LOCALE BUREAU DES
MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 11/2026

(Séances publique)
Le 22/04/2026 à 11 :00
heures du matin, il sera
procédé dans la salle des
réunions à la Commune
de Martil à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert NATIONAL
n°11/2026 pour :

- TRAVAUX D'AMENA-
GEMENT DES VOIRIES
ET DES TROTTOIRS A
LA COMMUNE DE
MARTIL-
Au profit de la Commune
de Martil, adresse : AV.
MILY EL HASSAN- MAR-
TIL.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).

- L'estimation des coûts
des prestations établies
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
(587 160,00) CINQ CENT
QUATRE-VINGT-SEPT
MILLE CENT SOIXANTE
DIRHAMS TTC.

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : (10 000,00) DIX
MILLE DIRHAMS.

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32, 34 du décret
n°2-22-431 du 15 Cha-
laba 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés pu-
blics.

- Les concurrents doivent
déposer leur dossier par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics. [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).

- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du Règle-
ment de consultation.

N°1990 /PA

ROYAUME
DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE MEDBOUNA
COMMUNE
DE TIT MELLIL
division d'urbanisme ,
affaires techniques et
marchés publics
SERVICE TECHNIQUE,
ETUDE et MARCHÉS
PUBLICS.
BUREAU DES
MARCHES PUBLICS
Avis d'appel d'offres ou-
vert simplifié sur offres
de prix N° 02/2026
Le 15/04/2026 à 11H00, il

sera procédé, dans la salle
de réunions sis à la com-
mune de Tit Mellil à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
simplifié, sur offres des
prix, n°02/2026 pour :
EQUIPEMENT D'UN
CENTRE CULTUREL A
LA COMMUNE DE TIT
MELLIL.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse: [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-
publics.gov.ma)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : (560
000,00)CINQ CENT
SOIXANTE MILLE DHS
TTC

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : (11 000,00) ONZE
MILLE DHS.

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.
ma)

Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être mis dans un
pli distinct et déposés
dans le bureau d'ordre de
la commune de Tit Mellil
au plus tard le

14/04/2026 à 16h30min
contre délivrance du ma-
ître d'ouvrage d'un accusé
de réception, ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission
d'ouverture des plis.
Ce pli doit être fermé et
porter de façon apparente
la mention « prospectus »
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° : 09 du ré-
glement de consultation.

N°1991 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION DE MARRA-
KECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL
DE YOUSOUFIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
02/AOON/CPY/2026

Le Mardi 21 avril 2026 à 11
Heures 00 Minutes, il sera
procédé, au siège du
Conseil Provincial de
Yousoufia –Quartier Ad-
ministratif Ville de Yous-
soufia à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national
concernant :
Objet : Acquisition de vé-
hicules pour le transport
scolaire.

Le dossier d'Appel d'Of-
fres doit être téléchargé à

partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-
publics.gov.ma).

* L'Estimation du Coût
des prestations établies
par le Maître d'Ouvrage
est fixée à quatre million
sept cent cinquante-deux
mille Dirham TTC (4 752
000,00 Dhs).

* Le cautionnement provi-
soire est fixé à quatre-
vingt-dix Mille Dirham
(90 000,00 Dhs).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du décret
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.
ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°9 du règle-
ment de consultation.

-Suite à l'article 13 du Ré-
glement de consultation,
les documents techniques,
seront déposés au niveau
du bureau d'ordre du
Conseil Provincial de
Yousoufia au plus tard le
lundi 20 avril 2026 à 13
heures 00 Minutes (Date
limite).

N°1992 /PA



direction provinciale Taza مديرية التربية تازة

Avis appel d'offres ouvert simplifié N° : 01/2026

Le jeudi 16/4/2026 à 10 H00, il sera procédé, au Bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse TAZA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique.

**Concernant : Travaux D'aménagement De La Colonie De Vacances ADMAM
Relevant De Direction Provinciale De La Jeunesse A Taza Province De Taza
En Lot Unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de le directeur de la jeunesse à Taza, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à (15 000 00 dh) dix neuf mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Neuf Cent cinquante Mille deux cent cinquante Dirhams (950 250 000Dhs) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du Règlement de Consultation.

N°1993 /PA



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement

جامعة محمد السادس
Université Mohammed VI

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL : 2026-2027-ET 2028
ETABLISSEMENT : FSJESJ**

Le programme prévisionnel des matériels que le maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-dessous :

Année Budgétaire 2026

Nature de la prestation: Finances

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Financié	Observation
1	Équipement et Achat de matériel de bureau pour les lycées de	400.000,00	FSJESJ	Appel d'offre	État ou autre	État

Nature de la prestation: Travaux

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Financié	Observation
1	Aménagement de la bibliothèque	200.000,00	FSJESJ	Appel d'offre	État ou autre	État
2	Aménagement des bibliothèques pédagogiques et universitaires (Printemps et Été 2026)	350.000,00	FSJESJ	Appel d'offre	État ou autre	État
3	Équipement et remplacement des matériels scolaires	300.000,00	FSJESJ	Appel d'offre	État ou autre	État

Nature de la prestation: Services

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Financié	Observation
1	Gardiennage	100.000,00	FSJESJ	Appel d'offre	État ou autre	État

Présentation synthétique des principales prestations que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année Budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Aménagement et équipement de la bibliothèque	FSJESJ
2	Travaux de mar de classe	FSJESJ

Année Budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Aménagement de parking (L'été 2028)	FSJESJ

N°1994 /PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
UNION ÉLECTRIQUE
COMITÉ DE GESTION
SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE MAROCAINE
SERVICE FINANCES

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Matrice d'énergie - Commune Boukrouja
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la Commune Boukrouja envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes est présenté ci-après :

A) Contrats de location

Année budgétaire 2025

N°	Objet de l'appel d'offres	Formations prévisionnelles de coût de la prestation en dirhams	Lieu d'exécution	Modes de paiement	Modes de participation	Observations
1	Location des locaux et des bureaux	1 000 000,00	Territoire de la commune	Appel d'offres ouvert	Non	Réservé aux PME

Présentation agrégée des principaux projets que le comité directeur envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution
1	Non	

Année budgétaire 2028

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution
1	Non	

B) Contrats de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet de l'appel d'offres	Formations prévisionnelles de coût de la prestation en dirhams	Lieu de fourniture	Modes de paiement	Modes de participation	Observations
1	Achats de petit matériel de bureau	10 000,00	Services matériels	Appel d'offres ouvert	Négociation	Réservé aux PME
2	Achats de fournitures de bureau	30 000,00	Services matériels	Appel d'offres ouvert	Non	Non réservé aux PME
3	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
4	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
5	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
6	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
7	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
8	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
9	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
10	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
11	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
12	Achats de fournitures de bureau	30 000,00	Services matériels	Appel d'offres ouvert	Non	Non réservé aux PME
13	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
14	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
15	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
16	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
17	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
18	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
19	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
20	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				
21	Achats de fournitures de bureau	30 000,00				

Présentation agrégée des principaux projets que le comité directeur envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution
1	Non	
2	Non	
3	Non	
4	Non	
5	Non	
6	Non	
7	Non	
8	Non	
9	Non	
10	Non	
11	Non	
12	Non	
13	Non	
14	Non	
15	Non	
16	Non	
17	Non	
18	Non	
19	Non	
20	Non	
21	Non	

Année budgétaire 2028

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution
1	Non	
2	Non	
3	Non	
4	Non	
5	Non	
6	Non	
7	Non	
8	Non	
9	Non	
10	Non	
11	Non	
12	Non	
13	Non	
14	Non	
15	Non	
16	Non	
17	Non	
18	Non	
19	Non	
20	Non	
21	Non	

C) Contrats de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet de l'appel d'offres	Formations prévisionnelles de coût de la prestation en dirhams	Lieu d'exécution	Modes de paiement	Modes de participation	Observations
1	Entretien et réparation courant de matériel informatique	200 000,00	Services de la commune	Appel d'offres ouvert	Non	Réservé aux PME
2	Mise à jour d'un programme informatique	20 000,00	Siège de la commune et ses annexes	Non	Non	
3	Entretien courant de bâtiments administratifs	200 000,00				
4	Verrouillage au profit des entreprises privées en contre partie des services rendus à la collectivité communales concernant le nettoyage, le jardinage,...	500 000,00	Territoire de la commune	Négociation	Non	Non réservé aux PME
5	Entretien informatique	500 000,00				
6	Entretien informatique	500 000,00				
7	Entretien informatique	500 000,00				

Présentation agrégée des principaux projets que le comité directeur envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution
1	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Services de la commune
2	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège de la commune et ses annexes
3	Verrouillage au profit des entreprises privées en contre partie des services rendus à la collectivité communales concernant le nettoyage, le jardinage,...	Territoire de la commune et ses annexes

Année budgétaire 2028

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution
1	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Services de la commune
2	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège de la commune et ses annexes
3	Verrouillage au profit des entreprises privées en contre partie des services rendus à la collectivité communales concernant le nettoyage, le jardinage,...	Territoire de la commune et ses annexes

N°2004 /PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
UNION ÉLECTRIQUE
COMITÉ DE GESTION
SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE MAROCAINE
SERVICE FINANCES

Avis d'enchères publiques par appel d'offres ouvert pour la location d'une maison d'habitation et de trois locaux commerciaux - Commune Oud Fares El Haha N°01/2026

Il sera procédé, le 23/04/2026 à 11 heures du matin, au bureau du Président du Conseil communal, au siège de la Commune d'Oud Fares El Haha, (Carré de Ben Makhraj Charif, Carré d'El Boudou, Province de Delia), à l'ouverture des plis relatifs à l'organisation d'une adjudication publique par appel d'offres ouvert avec offre de prix, en vue de la location d'une maison d'habitation et de trois locaux relevant de la commune.

Appel d'offres N°	Objet de l'appel d'offres	Heure	Lot N°	Local N°	Nature du bien	Prix d'ouverture En dirhams	Lot (surface) en m²
01/2026	Location d'une maison d'habitation et de trois locaux commerciaux	11H	01	01	Maison d'habitation	300.00	1100.00
			02	02	Local commercial	300.00	1100.00
			03	04	Local commercial	400.00	1200.00
			04	05	Local commercial	400.00	1200.00

Le dossier de participation à cette enchère publique peut être retiré auprès du service des biens de la commune. Il peut également être téléchargé électroniquement sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, le présentement ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 05 et 09 du règlement de consultation.

Le dépôt des dossiers des concurrents s'effectue conformément aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation :

- Au bureau d'ordre de la commune d'Oud Fares El Haha ;
- Ou par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la commune d'Oud Fares El Haha ;
- Ou remis directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Ou par dépôt électronique des plis et des offres via le portail des marchés publics.

Le dossier présenté par chaque concurrent est placé dans une enveloppe cachetée portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet de l'enchère publique, le numéro du lot et le numéro du local, ainsi que la date et l'heure d'ouverture des plis, avec le municipal suivant : A l'heure que par le président de la commission de l'enchère publique lors de la séance publique d'ouverture des plis.

N°2006 /PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
UNION ÉLECTRIQUE
COMITÉ DE GESTION

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Matrice d'énergie - Commune Boukrouja
Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Commune de Boukrouja envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes (2027 et 2028) est présenté ci-après :

A) Contrats de location

Année budgétaire 2026

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution	Formations prévisionnelles	Modes de paiement	Modes de participation	Observations
1	Location des locaux et des bureaux	Territoire de la commune	10 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
2	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
3	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
4	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
5	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
6	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
7	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
8	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
9	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
10	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
11	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
12	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
13	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
14	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
15	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
16	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
17	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
18	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
19	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
20	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
21	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME

Présentation agrégée des principaux projets que le comité directeur envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Non	
2	Non	

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Non	
2	Non	

B) Contrats de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution	Formations prévisionnelles	Modes de paiement	Modes de participation	Observations
1	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
2	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
3	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
4	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
5	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
6	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
7	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
8	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
9	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
10	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
11	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
12	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
13	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
14	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
15	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
16	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
17	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
18	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
19	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
20	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME
21	Achats de fournitures de bureau	Territoire de la commune	30 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME

Présentation agrégée des principaux projets que le comité directeur envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Non	
2	Non	

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Non	
2	Non	

C) Contrats de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Formations prévisionnelles	Modes de paiement	Modes de participation	Observations
1	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Territoire de la commune	200 000,00	A.O	Non	Non réservé aux PME

Présentation agrégée des principaux projets que le comité directeur envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Services de la commune
2	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège de la commune et ses annexes
3	Verrouillage au profit des entreprises privées en contre partie des services rendus à la collectivité communales concernant le nettoyage, le jardinage,...	Territoire de la commune et ses annexes

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Services de la commune
2	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège de la commune et ses annexes
3	Verrouillage au profit des entreprises privées en contre partie des services rendus à la collectivité communales concernant le nettoyage, le jardinage,...	Territoire de la commune et ses annexes

N°2005 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ASSA-ZAG
PROVINCE DE SOUKHRA
CANTON DE FOLATTE

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL
MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE ÉQUATE**

Le programme prévisionnel des marchés publics que la commune de FOLATTE envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027/2028 est présenté ci-après :

ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026

Objet de l'appel à la concurrence	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Estimation prévisionnelle En Dir	Période prévisionnelle de la publication de l'appel à la concurrence	Marchés réservés PME
Aménagement de bâtiments administratifs de la commune.	Travaux	Siège de la commune	Appel d'offres ouvert	100 000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Acquisition d'une voiture de service.	Service	Commune	Appel d'offres ouvert	200 000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Acquisition d'un logiciel	Etude	Commune	Appel d'offres ouvert	240000,00	2 ^{ème} semestre	-----
ETUDES TECHNIQUES : - Etudes techniques - Etudes topographiques	Etude	Commune	Appel d'offres ouvert	10 000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Réalisation de raccordement au réseau électrique aux différents douars de la commune	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	300 000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux d'entretien en eau potable	Travaux	Un ou plusieurs douars	Appel d'offres ouvert	100000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux d'entretien en eau potable	Travaux	Un ou plusieurs douars	Appel d'offres ouvert	400000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux de construction des bornes kilométriques	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	80 115,74	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux d'entretien en eau potable	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	500000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux d'aménagement des zones rurales	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	2 ^{ème} semestre	-----
Location de salle communale	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	Novembre 2026	-----
Location de fabrique communale	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	Novembre 2026	-----

ANNÉE BUDGÉTAIRE 2027

Objet de l'appel à la concurrence	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Estimation prévisionnelle En Dir	Période prévisionnelle de la publication de l'appel à la concurrence	Marchés réservés PME
Travaux d'entretien en eau potable	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	-----	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux d'aménagement des zones rurales	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	-----	2 ^{ème} semestre	-----
Location de salle communale	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	Novembre 2027	-----
Location de fabrique communale	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	Novembre 2027	-----

ANNÉE BUDGÉTAIRE 2028

Objet de l'appel à la concurrence	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Estimation prévisionnelle En Dir	Période prévisionnelle de la publication de l'appel à la concurrence	Marchés réservés PME
Travaux d'entretien en eau potable	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	-----	2 ^{ème} semestre	-----
Travaux d'aménagement des zones rurales	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	-----	2 ^{ème} semestre	-----
Location de salle communale	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	Novembre 2028	-----
Location de fabrique communale	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	1000000,00	Novembre 2028	-----

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ASSA-ZAG
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA-ZAG
DIRECTION DES SERVICES
SERVICES DE BUDGET ET FINANCE

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

MAÎTRE D'OUVRAGE : CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA-ZAG

Le programme prévisionnel des marchés publics que le Conseil Provincial d'Assa-Zag envisage de lancer pour

l'année budgétaire 2026 et deux années suivantes 2027-2028 est présenté ci-après :

L'année budgétaire 2026.

a) Prestations de fourniture :

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Marchés réservés	Observations
01	Fourniture de tonnes, accessoires de produits informatiques, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Conseil Provincial d'Assa-Zag	500 000,00	A.O.P	Non réservés	
02	Appel d'offre de l'économie Sociale Pour les jeunes diplômés	les jeunes diplômés	6 000 000,00	A.O.P	Non réservés	
03	Actes de prestations.	Conseil Provincial d'Assa-Zag	200 000,00	A.O.P	Non réservés	
04	Frais de restaurations et Réception Frais d'hébergement.	Conseil Provincial d'Assa-Zag	300 000,00	A.O.P	Non réservés	

b) Prestations de travaux :

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Marchés réservés	Observations
01	CONTROLES DES ETUDES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL KHAMA A LA CT EL MAHRIB - PROVINCE ASSA ZAG - LOT UNIQUE	Commune territoriale EL MAHRIB	27 200,00	A.O.P	Non réservés	
02	ETUDES D'EXECUTION ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL KHAMA A CT EL MAHRIB - PROVINCE ASSA ZAG	Commune territoriale EL MAHRIB	210 000,00	A.O.P	2 ^{ème} trimestre	
03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIBA ET DE DAR TALIB A LA CT LABOUKATEL - PROVINCE ASSA ZAG	Commune territoriale LABOUKATEL	3 100 000,00	A.O.P	2 ^{ème} trimestre	
04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES FORCES AUXILIAIRES A ASSA, - PROVINCE ASSA ZAG	Commune Assa	17 000 000,00	A.O.P	Non réservés	
05	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE COMPLEXE D'ARTISANAT ET CREATION DE CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL A ASSA PROVINCE ASSA ZAG	Commune territoriale EL MAHRIB	11 100 000,00	A.O.P	Non réservés	
06	Réalisation des études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes Territoriales relevant de la Province d'Assa-Zag: C.T Assa-Zag, Youghassoum, Assa-Zag, Laboukate, El-Mahrab et Laboukate LOT 2.	Conseil Provincial d'Assa-Zag	3 000 000,00	A.O.P	Non réservés	
07	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL KHAMA A LA CT EL MAHRIB - PROVINCE ASSA ZAG	Commune territoriale EL MAHRIB	3 000 000,00	A.O.P	Non réservés	

L'année budgétaire 2027.

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Travaux d'une route entre la commune territoriale Laboukate et Dar Al-Mahrab 04 km	Commune Laboukate
02	Travaux de construction d'une route entre la commune territoriale Assa-Zag/Youghassoum et Dar-Moukar 04 km	Commune Assa-Zag/Youghassoum
03	Travaux de construction d'un mur de Clôture pour protection de la Province des Investitions	Province Assa-Zag
04	Construction d'une salle sport à la Commune Territoriale Assa	Commune d'Assa

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Fourniture de tonnes, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Conseil Provincial d'Assa-Zag

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Fourniture de tonnes, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Conseil Provincial d'Assa-Zag
02	Appel au Marché Informel pour les services de Conseil Provincial d'Assa-Zag	Conseil Provincial d'Assa-Zag
03	Frais de restaurations et Réception Frais d'hébergement.	Conseil Provincial d'Assa-Zag

Sport

Les Lions de l'Atlas déjouent le piège équatorien



La sélection marocaine de football a fait match nul face à son homologue équatorienne (1-1), vendredi soir lors d'une rencontre amicale disputée au Stade Riyadh Air Metropolitano à Madrid.

Pour son premier match à la tête des Lions de l'Atlas, Mohamed Ouahbi a aligné une charnière centrale composée d'Issa Diop et de Chadi Riad, aux côtés d'Achraf Hakimi et de Noussair Mazraoui. Au milieu de terrain, Rabii Hrimat a été positionné en sentinelle, accompagné de Neil El Aynaoui.

En attaque, Ouahbi a opté pour un dispositif fluide avec Saïbari, Ounahi, Ezzalzouli et Brahim Díaz.

Le round d'observation a duré les dix premières minutes, marquées par des interventions parfois musclées.

La première occasion franche a été signée par les Équatoriens à la 11^e minute sur coup de pied arrêté. Profitant des pertes de balle à l'entrée de la surface de réparation, ils se sont procuré une deuxième opportunité par Moisés Caicedo, dont le tir est passé tout près du cadre de Yassine Bounou.

En difficulté pour conserver le ballon et développer leur jeu, les Lions de l'Atlas sont

restés concentrés en défense afin de contenir le danger équatorien.

À partir de la 20^e minute, les hommes de Ouahbi se sont projetés davantage vers l'avant pour tenter de créer le danger dans la défense adverse, notamment par l'intermédiaire de Brahim Díaz.

Par la suite, les deux équipes ont livré une bataille intense au milieu de terrain et sur les côtés, sans toutefois réellement inquiéter les gardiens.

À la 34^e minute, une frappe d'Ounahi est passée au-dessus de la cage d'Hernán Galíndez. La réponse équatorienne a été immédiate par Alan Minda, mais son tir manquait de précision.

Dès l'entame de la deuxième mi-temps, les joueurs de l'Équateur sont parvenus à ouvrir le score par John Yeboah à la 48^e minute de jeu.

Les Marocains ont rapidement réagi. Sur une contre-attaque menée par Ezzalzouli, celui-ci a parfaitement servi Mazraoui sur le côté gauche. Cependant, le latéral mancinien a mal négocié son centre à ras de terre. Pour sa part, Saïbari a tenté un second centre, mais celui-ci a été dévié par la défense équatorienne.

Par la suite, les Marocains ont pris le contrôle du jeu, poussant les Équatoriens à reculer et à défendre. Sous cette pression, les Lions de l'Atlas ont obtenu un penalty, raté par El Aynaoui, mais repris avec succès par Hrimat. Toutefois, le but a été annulé en raison de l'entrée prématurée du joueur de l'AS FAR dans la surface avant la frappe.

À la 70^e minute, Ezzalzouli s'est échappé sur le côté gauche avant de tenter une frappe qui est passée juste à côté du poteau gauche du portier équatorien.

Par la suite, les Lions de l'Atlas ont continué d'exercer un pressing haut sur les joueurs équatoriens, se montrant dangereux, notamment sur les côtés, sans toutefois parvenir à concrétiser.

Les changements effectués par Ouahbi, notamment les entrées en jeu de Samir El Mourabet, Soufiane Rahimi et Anass Salah-Eddine, ont apporté plus de vivacité aux lignes marocaines, ce qui a permis d'égaliser le score à la 88^e minute par El Aynaoui sur un corner parfaitement centré par Hakimi.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des Lions de l'Atlas pour la Coupe du Monde 2026.

Mohaemd Ouahbi
Un bon match dans l'intensité, mais encore des solutions à trouver

Le sélectionneur national, Mohamed Ouahbi s'est dit fier d'avoir disputé un premier match aussi haut en intensité face à l'Équateur, soulignant que certains secteurs du jeu restent encore à performer.

En conférence de presse d'après-match, qui s'est soldé par un nul (1-1), Mohamed Ouahbi s'est dit « content d'avoir joué un match contre une équipe de très haut niveau », mettant en avant « une formation qui presse avec beaucoup d'intensité ».

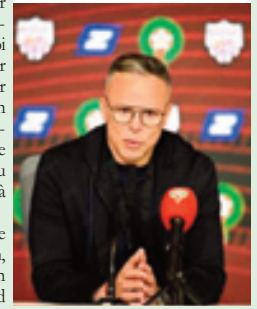
Face aux difficultés imposées par l'adversaire du jour, le technicien national a souligné la nécessité d'adaptation de son équipe : « Il fallait trouver un équilibre pour sortir la balle et corriger beaucoup de choses au fur et à mesure », a-t-il expliqué, notant que ce type de confrontation constitue un véritable test dans un contexte de préparation limité dans le temps. « Cela me permet, avec peu de temps de préparation, de mettre l'accent sur notre niveau actuel et sur ce que l'on doit régler », a-t-il ajouté.

Revenant sur la physionomie de la rencontre, marquée par de nombreux rebondissements, Ouahbi a relevé « un match nul avec beaucoup de pressing et d'agressivité », saluant la capacité de ses joueurs à faire face : « On a bien géré toutes les péripéties durant cette rencontre à rebondissements ».

Malgré cette satisfaction globale, le sélectionneur a insisté sur les axes d'amélioration : « Je suis satisfait de la prestation, mais il faut continuer à progresser pour être encore meilleur. Il y a des choses à travailler pour être performant lors de la Coupe du monde, notamment pour avoir une meilleure synchronisation ».

Sur le plan tactique, Ouahbi a expliqué son choix d'aligner un faux neuf : « J'ai joué avec un faux neuf pour mettre les meilleurs joueurs, les plus performants, ceux qui apportent le plus au collectif », tout en reconnaissant des lacunes à corriger : « Il faut encore travailler sur la profondeur et savoir jouer dans le dos des défenseurs ».

Interrogé sur ses changements tardifs, il a tenu à valoriser l'ensemble de son groupe : « Ceux qui ont joué ont fait un bon match. Ceux qui ont terminé la rencontre ont réalisé un travail aussi impressionnant que ceux qui l'ont commencée ».



Tournoi UNAF U17

La sélection marocaine surclasse l'Algérie (3-0)

La sélection marocaine des moins de 17 ans s'est imposée face à son homologue algérienne sur le score de 3 buts à 0, lors du match disputé vendredi à Benghazi (Libye), pour le compte de la 2^e journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie.

Les Lionceaux de l'Atlas ont ouvert le score à la 12^e minute à la suite d'une erreur conjointe d'un défenseur algérien et de son gardien, qui n'ont pas réussi à dégager le ballon devant l'attaquant marocain Rami Lougmani. Ce dernier a doublé la mise à la 44^e minute.

Alors que la rencontre touchait à sa fin, Adam Boughazir a inscrit un troisième but

dans le temps additionnel (90+1).

Lors de la même journée, la sélection égyptienne s'est imposée face à son homologue tunisienne sur le score de 1 but à 0.

Outre le Maroc, ce tournoi regroupe l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte.

Les Lionceaux de l'Atlas avaient entamé leur participation par une victoire face à la Tunisie (2-0).

Le Maroc affrontera l'Égypte lors de la 3^e journée, le 30 mars, avant de clôturer sa participation face à la Libye, le 5 avril.

À l'issue de cette compétition, les trois premières équipes au classement se qualifieront pour la phase finale de la CAN U17 2026.



Après 139 tentatives en neuf ans, un Polonais obtient enfin son Code de la route

Dans la ville de Tarnow, dans le sud-est de la Pologne, un homme a enfin obtenu son Code de la route après neuf ans et 139 tentatives, le 11 mars dernier, rapporte la télévision publique polonaise TVP. Il tentait depuis 2017 de réussir l'examen théorique lui permettant d'accéder aux cours de conduite pour obtenir le permis. Mais il utilisait pour s'entraîner des logiciels incomplets, qui ne disposaient pas de toutes les questions potentiellement posées lors de l'épreuve.

« Après avoir commencé à utiliser la version complète du programme avec toutes les questions, il s'est rapproché de plus en plus d'un résultat positif, en ratant de moins en moins de points, jusqu'à finir par l'avoir », a confié le direc-

teur du centre d'examen à la télévision publique.

Résultat : neuf ans d'attente et surtout 1.800 euros dépensés, car chaque passage de l'examen du Code de la route coûte 13 euros en Pologne, note le média local Tarnow Nasze Miasto. Heureusement pour cet homme, il n'y a pas de nombre maximal de tentatives dans le pays.

À noter également qu'il ne détient pas le record mondial – et même de Pologne en la matière.

Dans son pays, le record est détenu par un candidat qui a obtenu son Code de la route au bout de dix-sept ans, après 163 tentatives (et 2.200 euros dépensés). Au niveau de la planète, une Sud Coréenne a passé l'examen... 960 fois.



Recette

Zellige gâteaux cacahuètes chocolat

INGRÉDIENTS

500 g de cacahuètes
1/2 cuillère à café de cannelle
1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
1/2 cuillère à café de fleur de sel
40 g de miel
100 g de lait concentré sucré
80 g de chocolat blanc
400 g de chocolat noir ou chocolat au lait
1 cuillère à soupe d'huile neutre pépin de raisin ou tournesol



servir au congélateur pendant 10 minutes.

Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie et le reste de chocolat noir si il est devenu compact.

Mettre le chocolat blanc fondu dans une poche à douille ou dans un cornet en papier cuisson.

Sortir le moule du congélateur puis faire couler le reste de chocolat noir fondu et couvrir uniformément, de suite après tracer des lignes parallèles de chocolat blanc, plus ou moins espacées, c'est selon le choix de chacun. À l'aide d'un cure-dent ou de la pointe d'un couteau tirer les lignes pour terminer le décor.

Tirer toutes les lignes dans un sens puis dans l'autre sens en sautant une à chaque fois. Il faut qu'il y ait une ligne dans un sens, puis la suivante dans l'autre sens et ainsi de suite.

Laisser reposer le gâteau 10 minutes au congélateur, ensuite couper les petits gâteaux selon la taille et forme désirée, pour ma part des carrés de 4 centimètres de largeur chacun.

Mettre les gâteaux dans des caissettes en papier ou laisser ainsi et réserver les dans une boîte hermétique au frais (réfrigérateur).

Préparations

Faire torréfier les cacahuètes sans peau au four préchauffé à 160°C pendant 15 à 20 minutes en ménageant de temps à autre jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées à coeur.

Laisser refroidir les cacahuètes puis les mixer dans un robot coupe, il faut juste les concasser finement et non les réduire en poudre. C'est agréable à la dégustation.

Faire fondre le chocolat noir au bain-marie ajouter l'huile neutre et mélanger. Dans un moule à gâteau ou un cercle à pâtisserie carré de 20 cm de diamètre chemisé de papier cuisson, faire couler la moitié du chocolat noir. Étaler uniformément à l'aide d'une spatule puis réserver au congélateur pendant 10 minutes.

Dans un grand saladier, mélanger les cacahuètes torréfiées concassées, la cannelle, la fleur de sel, le lait concentré sucré et le miel jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène avec le quel on peut former une boule.

Sortir le moule du congélateur puis ajouter le mélange cacahuètes sur le chocolat noir figé et étaler bien de façon à avoir une épaisseur régulière. Utiliser un verre pour tasser légèrement le mélange cacahuètes. Ré-

Faute d'essence, un Cubain fait rouler sa voiture au charbon

Privé d'essence en raison d'un embargo pétrolier renforcé de Trump sur l'île des Caraïbes, Juan Carlos Pino a transformé sa vieille Polski Fiat de 1980 pour la faire fonctionner... au charbon. Un système artisanal, entièrement conçu à partir de matériaux de récupération, qui permet de produire un gaz combustible injecté dans le moteur à la place de l'essence. Selon ses premiers tests, la voiture est capable de rouler à environ 70 km/h sur une cinquantaine de kilomètres. C'est peu, mais c'est mieux que de rester immobilisé.

Le principe n'a rien de nouveau. Ce type de dispositif, proche du fameux gazogène, a été largement utilisé en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque les carburants pétroliers étaient réquisitionnés pour les combats. Bois, charbon... tout ce qui pouvait brûler servait alors à produire un gaz capable d'alimenter



un moteur thermique.

Une solution rustique, peu efficace, mais terriblement ingénieuse. De là à ce que la guerre en Iran, et l'ex-

plosion du prix du pétrole, fasse ressortir « nos » gazogènes des greniers, il y a un pas que nous ne franchirons pas.